Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE L'AVEYRON

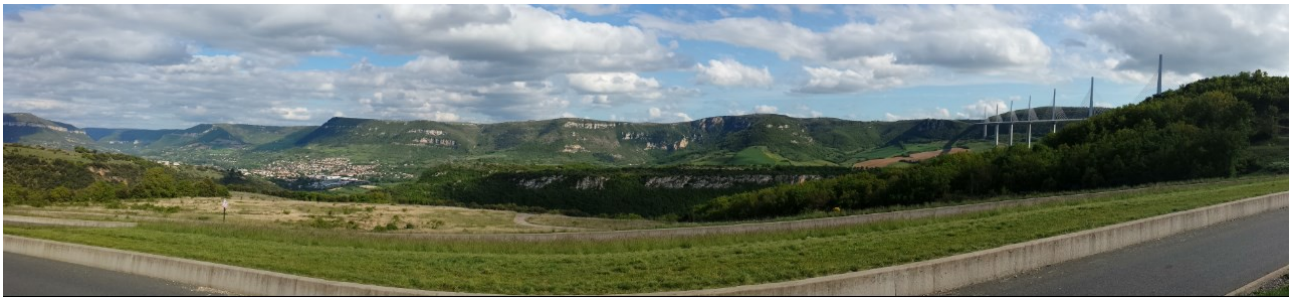

RAPPORT D'ACTIVITE

DES

SERVICES

DE

L'ETAT

2013

Le mot du préfet

En application de l'article L3121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, le représentant de l'Etat dans le département informe le conseil général, par un rapport spécial, de l'activité des services de l'Etat dans le département.

Ce rapport d'activité est un document qui permet un échange privilégié avec la représentation départementale. Ce document que j'ai voulu concis et clair ne saurait être exhaustif. Il vise à mettre en valeur et à faire connaître plusieurs politiques majeures menées en 2013 au service de l'Aveyron.

2013 aura d'abord été l'année d'une mobilisation toujours plus forte pour l'emploi et l'économie. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que ce document privilégie les actions de l'Etat en faveur de l'emploi.

2013 aura aussi été une année au cours de laquelle les services de l'Etat n'ont pas ménagé leurs efforts au service d'un développement et d'un aménagement équilibré du territoire, au service d'une gouvernance qui permette aux aveyronnais de maîtriser leur destin.

2013 aura, enfin, été une année marquée par des tragédies sur les routes et un combat pour la sécurité routière sans cesse renouvelé, dans un département, par ailleurs relativement épargné par les questions d'insécurité des biens et des personnes.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport, qu'il vous permette d'apprécier à sa juste valeur l'action de l'Etat en Aveyron.

Cécile POZZO di BORGO

Sommaire

1.L'Etat au coeur de la bataille pour l'emploi.....5

1.1.Les jeunes, les seniors et les demandeurs d'emploi en situation de handicap : trois populations au taux de chômage préoccupant et qui concentrent l'attention de l'Etat.…5

1.2.Les services à la personne, un secteur en développement.....7

1.3.Les contrats aidés, une évolution positive.....8

1.4.Un accompagnement au plus près des publics les plus éloignés de l'emploi.....9

1.5.Exemple d'accompagnement des mutations économiques : la plateforme RH de professionnalisation.....10

1.6.La promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, un enjeu de lutte contre le chômage.....10

1.7.La création d'entreprises, des aides pour encourager les installations 11

1.8.La Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences.....11

2.L'Etat au service des territoires.....12

2.1.La PAC : un outil incontournable au service d'une agriculture dynamique.....12

2.2.Energies renouvelables, un développement qui doit être maîtrisé.....14

2.3.L'émergence des Schémas de COhérence Territoriale.....14

2.4.L'intercommunalité: des progrès encore à intensifier.....14

2.5.Exemples de dotations de l'Etat aux collectivités :.....15

3.L'Etat garant de la Cohésion sociale et de la protection des populations.....17

3.1.La protection des consommateurs: un travail de terrain constant.....17

3.2.L'hébergement: un impératif humain pour lutter contre l'exclusion.....18

3.3.Le logement : des moyens importants au service des personnes et des territoires. 19

3.4.Le sport, les loisirs et la jeunesse : trois vecteurs de dynamisme.....19

3.5.L'élève, au coeur de la politique éducative.....20

4.L'Etat garant de la Sécurité des Personnes et des Biens.....21

4.1.Sécurité publique : l'Aveyron demeure l'un des départements les plus sûrs.....21
5.Sécurité routière : une année dramatique.....21
5.1.Sécurité civile et prévention des risques : l'Etat reste mobilisé.....23

1. L'Etat au coeur de la bataille pour l'emploi.

Le taux de chômage en 2013 pour le département de l'Aveyron reste stable par rapport à 2012 à un taux de **7.2%**, inférieur à celui de Midi Pyrénées (10%) et de la France entière (9,8%).

Le **public jeune** (2.699 personnes) représente 17% de la demande d'emploi, soit 3 points de moins qu'à la fin de l'année 2012. Cette baisse significative reflète l'investissement fort de l'ensemble des acteurs mobilisés sur cette population.

La situation des publics **seniors** (+ 50 ans) demeure préoccupante : 3.622 personnes sont privées d'emploi, avec une augmentation de **+ 18,4 %** enregistrée en un an.

Les **populations en situation de handicap** ne sont pas épargnées, avec 2.096 personnes au chômage, soit une augmentation en un an de **+ 10,3%**.

BOSCH
Injecteurs Diesel Common Rail
Principaux clients: PSA, Renault, BMW.
3 millions d'injecteurs en 2013
Buses d'injecteurs
Composant de l'injecteur Common Rail.
6,5 millions de buses en 2013
Bougies de préchauffage métal et céramique
Principaux clients: VW, BMW, Fiat, General Motors, Volvo
17 millions de bougies en 2013
BOSCH
Déplacement du Président de la République à l'usine BOSCH d'Onet le Château

Aussi, on retiendra pour 2013 la mobilisation des services de la DIRECCTE dans la mise en œuvre de mesures nouvelles pour répondre à la problématique du chômage de ces publics, mais également dans celles relatives à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi d'autres publics fragiles tels que les salariés en reconversion professionnelle et les femmes

Plus généralement, les services de la DIRECCTE ont décliné leur action autour des 3 grands axes du champ d'intervention du ministère du travail :

- l'accès et le retour à l'emploi
- le développement de l'emploi et les mutations économiques
- l'amélioration et l'effectivité du droit et le dialogue social

1.1. Les jeunes, les seniors et les demandeurs d'emploi en situation de handicap : trois populations au taux de chômage préoccupant et qui concentrent l'attention de l'Etat.

Afin de faciliter l'accès et le retour à l'emploi des jeunes, plusieurs initiatives ont été prises en 2013 :

– La participation à l'organisation des Premières **Rencontres de l'Alternance** qui se sont tenues a Decazeville en juin 2013 : ces journées ont permis de faire se rencontrer des entreprises et plus de 400 jeunes du territoire .

- **La mobilisation en faveur de l'alternance** : les services de l'Etat poursuivent leur coopération en vue de promouvoir l'alternance dans les territoires, notamment dans le cadre des Services Publics de l'Emploi locaux en lien avec les Chambres Consulaires. En matière **d'apprentissage,** 1 319 contrats ont été conclus sur l'exercice 2013 par les trois chambres consulaires.
- **L'insertion professionnelle** des jeunes :
  - Les interventions sont conduites dans le cadre des crédits du fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes **(FIPJ).** A ce titre, 25 000 euros ont permis de conventionner plusieurs opérateurs pour travailler à la résolution des freins périphériques à l'insertion des jeunes sur le marché du travail, tout particulièrement sur l'axe mobilité.
  - 21 960 euros ont été engagés au travers du dispositif « **Parrainage** ». Près d'une centaine de jeunes ont bénéficié des conseils et du réseau de parrains/ marraines (actifs ou retraités) dans leurs démarches de recherche d'emploi.
  - 440 jeunes de 16 à 25 ans révolus rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle sont entrés dans le cadre **du dispositif CIVIS** (« contrat d'insertion dans la vie sociale »). Il s'agit d'un accompagnement, financé par l'Etat, visant à organiser les actions nécessaires à la réalisation des projets d'insertion dans un emploi durable au bénéfice de ces jeunes. Les titulaires d'un CIVIS sont accompagnés par un référent de la mission locale sur une durée d'un an renouvelable. Les titulaires d'un **CIVIS** âgés d'au moins 18 ans ont pu bénéficier d'un soutien de l'Etat sous la forme d'une **allocation** versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. A ce titre ce sont **129 221 euros** qui ont été mobilisés.

Concernant **les seniors**, leur situation ne s'améliore pas sur le marché du travail. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans connaît **une hausse de 18.4%** sur un an.

Dans ce contexte, les services de l'Etat ont poursuivi en 2013 l'expérimentation démarrée l'année précédente, dans le sud du département, consistant en la mise en place d'un **« cercle de recherche d'emploi seniors »**, inspiré des méthodes canadiennes.

Cette action, qui avait pour objet l'accompagnement renforcé au changement professionnel de type « coaching » de 12 personnes demandeurs d'emploi senior, a été l'occasion de créer une dynamique de groupe, notamment en permettant le partage de carnets d'adresses professionnels ou personnels pour favoriser la prise de contact sur le marché du travail .

Un bilan positif peut être retenu de cette expérimentation, la majorité des bénéficiaires ayant pu se positionner sur le marché du travail. Il s'est avéré ainsi que pour certaines populations découragées, ou en situation de blocage, le financement d'une intervention extérieure porte ses fruits en termes de redynamisation à la recherche d'emploi.

Pour le **public reconnu travailleur handicapé,** l'unité territoriale de l'Aveyron a participé à **la 17ème semaine nationale du handicap du 18 au 22 Novembre 2013.** Cette manifestation est l'occasion de rassembler les acteurs économiques et les acteurs de l'insertion autour des orientations stratégiques prises au bénéfice de ce public spécifique, qui visent à favoriser l'accès et le maintien à l'emploi de cette population fragile (en milieu ordinaire ou en milieu protégé) et à renforcer l'effort de formation.

Dans ce cadre, l'UT de l'Aveyron a participé à un atelier RH organisé par la CCI sur le thème de l'inaptitude médicale.

Par ailleurs, tout au long de l'année un travail a été conduit avec les entreprises adaptées du département, en vue de l'élaboration d'une fiche de prescriptions permettant une meilleure anticipation de l'orientation des travailleurs handicapés.

Une rencontre avec le FAFIH (Organisme Paritaire Collecteur Agréé de l'Hôtellerie restauration) organisée sous l'égide de l'UT DIRECCTE 12, en présence du représentant départemental de l'Union Nationale pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés, a permis de recenser les besoins en main d'œuvre de ce secteur et les embauches envisagées.

1.2. Les services à la personne, un secteur en développement.

En 2012, un plan d'actions en faveur du développement de l'offre de services à la personne et d'une approche visant à augmenter ou détecter les besoins dans le département a été conduit à la suite d'un diagnostic local et dans le cadre du plan national en faveur du développement des services à la personne.

En 2013, au terme d'une évaluation conduite en lien avec les services instructeurs du Conseil Général (régime de l'autorisation) sur les entreprises de ce secteur d'activité, 6 thèmes de travail ont été retenus conjointement et proposés aux entreprises sous forme d'ateliers collectifs :

- Lecture du cahier des charges de l'agrément « SAP »;
- Définition de bonnes pratiques et conduite d'une démarche qualité en matière d'intervention a domicile;
- Elaboration et exploitation de l'enquête de satisfaction auprès des usagers;
- Accueil et intégration des nouveaux salariés (avec, en projet, un cursus droit du travail);
- Identification et mise à jour des documents clés et/ou obligatoires du secteur d'activités;
- Evaluation du projet individualisé de la structure;

Par ailleurs, deux supports de communication destinés à rendre lisible au grand public les contours exacts des services à domicile ont été réalisés (« services à la personne-mode d'emploi »).

1.3. Les contrats aidés, une évolution positive.

L'enveloppe des contrats aidés de l'année 2013 est légèrement supérieure à celle de l'année 2012. Ainsi, **1096 contrats uniques d'insertion** dans le secteur non marchand (1030 en 2012) et 157 contrats dans le secteur marchand (127 en 2012) ont été attribués au département afin de soutenir l'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi.

Une action spécifique a été conduite par le Service Public de l'Emploi Départemental en lien avec les services de la DSDEN de l'Aveyron au profit de bénéficiaires de CUI CAE au sein des établissements scolaires du département. 110 personnes ont été accompagnées par des conseillers, spécialistes des transitions professionnelles, en vue de préparer leur insertion professionnelle à l'issue du contrat aidé (définition d'un projet professionnel et analyse des compétences transférables).

Lancés fin 2012, **les Emplois d'Avenir** (EAV) ont été déployés sur l'année 2013 avec un objectif de 256 contrats pour le département de l'Aveyron. Au 31 décembre 2013, cet objectif a été largement dépassé avec **431 EAV** prescrits dont 108 (soit 25 %) sur le secteur marchand. La réussite de ce dispositif est le résultat d'un bon partenariat entre les acteurs de l'emploi et les employeurs du département.

Le SPED s'est mobilisé également pour assurer la promotion du dispositif **Contrat de génération** dans sa phase de démarrage en mars 2013. Au 31 décembre 2013, dans le cadre de réunions d'information sur les territoires, ce sont **98** contrats de génération qui ont été engagés en faveur de l'emploi des jeunes et des séniors.

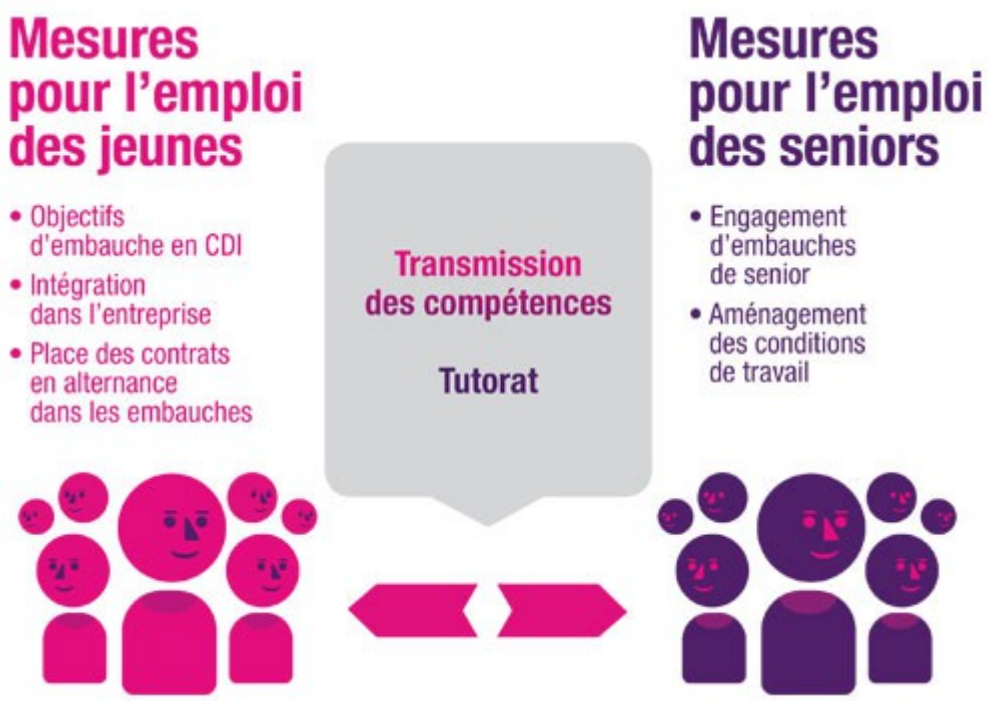
Mesures pour l'emploi des jeunes
• Objectifs d'embauche en CDI
• Intégration dans l'entreprise
• Place des contrats en alternance dans les embauches
Transmission des compétences
Tutorat
Mesures pour l'emploi des seniors
• Engagement d'embauches de senior
• Aménagement des conditions de travail

1.4. Un accompagnement au plus près des publics les plus éloignés de l'emploi.

– Les bénéficiaires du RSA :

L'Etat a signé avec **le conseil général une convention d'objectifs et de moyens de 250 contrats uniques d'insertion**. Ces CUI CAE ont pour objectif de favoriser le retour à l'emploi de bénéficiaires du revenu de solidarité active (BRSA) par le biais d'un emploi aidé dans le secteur non marchand avec un accompagnement spécifique.

Par ailleurs, l'Etat a conclu avec l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) une convention de gestion de l'aide personnalisée de retour à l'emploi **(APRE).** Cette enveloppe d'un montant de 39 728 euros a permis, au cours de l'année 2013, de concourir financièrement à la levée des freins ponctuels à la reprise d'activité des BRSA (qu'il s'agisse de reprise d'emploi, d'entrée en formation ou d'une création d'activité).

– L'insertion par l'activité économique :

Une enveloppe de 366 614 euros a été consacrée au financement du secteur de l'insertion par l'activité économique (en hausse par rapport à 2012). Ces fonds ont pour vocation de favoriser, avec le concours du Conseil Général, 17 structures (SIAE) qui oeuvrent dans le département pour réinsérer par le travail des personnes éloignées de l'emploi.

Au cours de l'année 2013, quelque 1200 personnes ont été accueillies par ces SIAE, contre 700 en 2012. Il est également à noter la finalisation du projet de régie de territoire du Grand Rodez avec la création future d'une entreprise d'insertion.

– L'appui au développement des clauses d'insertion sociales dans les marchés publics :

Depuis 2010, les services de l'Etat et ceux du Conseil Général ont initié la promotion des clauses d'insertion dans les marchés publics qui permettent de réserver une partie des travaux contractés aux publics en insertion dans le département.

Cette démarche a abouti en 2013 au financement d'un poste de « facilitateur des clauses sociales » chargé de poursuivre l'appui au développement des clauses sur le département.

– L'accompagnement personnalisé de publics en insertion sur le secteur du BTP :

Après l'appui à la création d'un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification BTP, impulsé en partenariat avec la branche du BTP sur le département, les services de l'Etat soutiennent l'activité de cette structure qui intervient sur la prospection et le positionnement de public en insertion, majoritairement de jeunes de moins de 26 ans mais également des adultes, voire des séniors par la voie de l'alternance.

L'action a permis **la conclusion de 10 contrats de professionnalisation, 4 contrats d'apprentissage, 1 contrat aidé CIE, et 1 contrat aidé en emploi d'avenir.**

1.5. Exemple d'accompagnement des mutations économiques : la plateforme RH de professionnalisation.

En 2013, des plates-formes d'appui aux mutations économiques ont été constituées en application du Pacte National pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi, pour permettre aux TPE/PME de mieux anticiper les évolutions économiques et de s'y adapter et pour sécuriser les parcours professionnels de salariés par l'adaptation de leurs compétences.

Née du double constat de salariés victimes des licenciements massifs de Vallaubrac et ITA Moulding et d'un besoin important en main d'œuvre du secteur aéronautique, cette plate-forme a été déclinée dans le département au sein de l'entreprise BOSCH. Depuis septembre 2013, 5 salariés titulaires d'un contrat de professionnalisation venant d'horizons professionnels divers (coiffure, vente, etc) préparent un Certificat de Qualification Professionnelle d'opérateur sur Commandes numériques. Plusieurs entreprises ont, d'ores et déjà, manifesté leur volonté de recruter un ou plusieurs de ces personnels formés et qualifiés sur des métiers transposables dans la sous-traitance aéronautique ou automobile .

1.6. La promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, un enjeu de lutte contre le chômage.

Le chômage des femmes en Aveyron se situe, comme pour de nombreux autres départements, à un niveau élevé. Aussi, les services de la DIRECCTE ont soutenu l'initiative destinée à faciliter la réinsertion professionnelle des femmes, notamment via des parcours de formation sur les savoirs de base dans les zones rurales.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
LE PROJET DE LOI SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DONNE AUX ACTEURS LES MOYENS VÉRITABLES D'Y PARVENIR
INTERDICTION D'ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS ET AUX DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC POUR LES ENTREPRISES NE RESPECTANT PAS LA LOI SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
SUPPRESSION DES ÉCARTS DE RÉMUNÉRATION ET DES DIFFÉRENCES DE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE DÉSORMAIS À L'ORDRE DU JOUR DES NÉGOCIATIONS D'ENTREPRISE CHAQUE ANNÉE
POUR UN DIAGNOSTIC ÉCLAIRÉ, LES EMPLOYEURS DEVRONT PRODUIRE UN « RAPPORT DE SITUATION COMPARÉ » PLUS COMPLET, INCLUANT UN INDICATEUR DE PROMOTION SEXUÉ
LES EFFORTS RÉALISÉS PAR L'ENTREPRISE EN FAVEUR DE LA MIXITÉ DES EMPLOIS SERONT SOUTENUS PAR LES FONDS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
LES BRANCHES PROFESSIONNELLES, DANS LE CADRE DE LA RENÉGOCIATION DES CLASSIFICATIONS PROFESSIONNELLES, METTRONT FIN AUX CRITÈRES SEXUELLEMENT DISCRIMINANTS CONDUISANT À UNE SOUS-VALORISATION DES MÉTIERS À PRÉDOMINANCE FÉMININE
ET AUSSI
ENCOURAGEMENT À L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ: LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT FACILITERA L'ACCÈS DES FEMMES AUX PRÊTS ET AUX FINANCEMENTS EN FONDS PROPRES
NAJAT-VALLAUD-BELKACEM.COM

Principales thématiques du projet de loi sur l'égalité professionelle adopté en 2nde lecture par le Sénat le 17 avril 2014

Ils ont également accompagné l'initiative des représentants des syndicats salariés et patronaux du département, réunis au sein de la Commission Paritaire Interprofessionnelle Départementale (CPID), dans l'organisation d'un temps de présentation et **d'échanges sur les obligations en matière d'égalité professionnelle hommes-femmes** en direction d'un parterre d'entreprises mobilisées à cette fin. L'ANACT (L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), partenaire de cette opération, a présenté des cas d'école en matière d'évolution de métiers et de carrière ainsi que les dispositifs d'appui mobilisables pour accompagner les entreprises. Enfin, la déléguée départementale à l'égalité et au droit des femmes a pu apporter sa contribution en exposant les stéréotypes sexués encore à l'œuvre. Cette rencontre a permis d'enclencher la réflexion entre acteurs du monde économique et acteurs de l'emploi sur ces sujets difficiles.

1.7. La création d'entreprises, des aides pour encourager les installations.

– Le dispositif **NACRE (nouvelle aide à la création/reprise d'entreprise) :**

Enjeu pour le développement de l'activité dans les territoires, la question de la création-reprise d'entreprises demeure une priorité qui se traduit par le conventionnement des opérateurs en capacité d'accompagner techniquement les porteurs de projets sur l'ensemble du territoire.

Pour l'année 2013, ce sont 112 primo-entrants qui auront pu accéder au dispositif NACRE

– L' expérimentation d'un **repérage et un accompagnement financier de jeunes entreprises**, **prometteuses ou novatrices** :

Ce dispositif soutenu par l'Etat est une initiative de la CCI qui vise à soutenir des entreprises rencontrant des difficultés à financer leur développement ou leur nécessaire investissement.

Au regard des résultats positifs de cette action expérimentale, cette innovation a été essaimée sur cette base de travail dans le département voisin du Lot.

1.8. La Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences.

Dans le Nord-Aveyron, une GPEC-T du territoire du Carladez (canton de Mur-de-Barrez) a été initiée. Financée par la DIRECCTE Midi-Pyrénées, le FSE, la Communauté de Communes du Carladez et l'agence de développement territorial d'EDF « une rivière, un territoire » programmée sur 2 ans et demi, elle s'articule autour de 5 axes :

- réaliser un diagnostic « entreprises et ressources » ;
- réaliser une prospective territoriale et d'anticipation économique ;
- organiser en local une fonction d'accompagnement de la gestion des ressources humaines ;
- favoriser l'attractivité du territoire ;
- développer des actions interentreprises.

Cette GPEC-T a débuté par la réalisation d'un diagnostic sur les besoins des employeurs locaux. 80 employeurs, tous secteurs d'activité confondus, ont été interrogés sur leurs activités professionnelles.

De ces entretiens ont émergé les actions individuelles et collectives suivantes :

- 17 chefs d'entreprises aidés sur la promotion d'offre de transmission d'entreprise, les aides à l'embauche et à l'investissement, la prise d'offres d'emploi, le relais vers les chambres consulaires lors d'un besoin de transmission;
- pour les porteurs de projets : une permanence mensuelle à l'attention des créateurs d'entreprises, assurée par Boutique de GEstion;
- un conventionnement avec la Région et la Communauté de Communes du Carladez pour la mise en place du FRIE (Fond régional d'Innovation pour l'Emploi), pour 5 entreprises, assurée par Trait d'Union (Association Intermédiaire);

- une convention tripartite avec Aveyron Expansion et la Communauté de Communes du Carladez pour mieux aider les entreprises et les porteurs de projets et soutenir l'attractivité;
- une convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour mieux cerner les problématiques des artisans et mettre en place des actions;
- réflexion interentreprises sur la mise en place d'un transport collectif de marchandises vers Paris. Réunion de mise en relation de producteurs locaux et d'un transporteur local;
- formation sur la réponse aux appels d'offre pour les artisans;
- sensibilisation sur la mise en œuvre des clauses sociales et environnementales auprès des élus et du personnel administratif de mairie;
- journée d'information sur la Valorisation des Acquis de l'Expérience pour les salariés/demandeurs d'emploi et les employeurs;
- formations délocalisées au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité pour les salariés et chefs d'entreprises de l'artisanat et les personnels techniques de collectivités.

2. L'Etat au service des territoires.

2.1. La PAC : un outil incontournable au service d'une agriculture dynamique.

Le département de l'Aveyron est le premier département bénéficiaire des aides de la PAC, puisque, au titre de la campagne 2013, un montant total de **230 millions €** ont été payés à 8 150 exploitants :

- **149 562 423€ au titre du premier pilier** (aides directes à la production),
- **79 186 549€ relevant du second pilier** (soutien à l'investissement, à l'installation, aux actions agri-environnementales et indemnités compensatoires de handicap naturel) ;
- en outre, **1 255 640€** non co-financés par l'Europe ont été versés, au titre d'aides conjoncturelles.

Les droits à paiement uniques (DPU), les indemnités compensatrices des handicaps naturels (ICHN) et les mesures agro-environnementales représentent 70% des aides à l'agriculture aveyronnaise.

Détail du montant des aides agricoles au titre de la campagne 2013	
Premier pilier de la PAC	149 562 423
Aide découplée (DPU)	100 347 470
Aides couplées du dossier PAC	5 860 868
Aides ovine et caprine	16 197 494
Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA)	26 425 623
Nouveaux soutiens bovins	730 968
Second pilier de la PAC	79 186 549
ICHN	56 497 057
PHAE	9 550 114
Autres MAE	1 681 358
Aides aux investissements agricoles	6 282 553
Installations (DJA + prêst bonifiés)	4 923 815
Aides forestières	251 652
Mesures conjoncturelles	1 255 640
Total des aides agricoles	230 004 612

Source : ASP – DDT 12

Déplacement de Stéphane LE FOLL Ministre de l'Agricuture

Deux indicateurs démontrent la vitalité du secteur agricole : 121 dossiers de Demande "Jeune Agriculteur" en 2013 pour une moyenne d'aide de 24 400€ et 147 dossiers dans le cadre du Plan de Modernisation des Batiments d'Elevage en Aveyron, PMBE qui constitue un levier important en faveur de l'amélioration des conditions d'élevage et des conditions de travail des éleveurs.

Nouvelles mesures de soutien à la filière bovine - Campagne 2013

Trois nouvelles aides couplées en faveur de l'élevage bovin ont été mises en place pour l'année 2013 au travers d'une enveloppe nationale globale de 40 millions d'euros pour les éleveurs de bovins allaitants et engraisseurs ainsi que pour la filière laitière en cas de nouvelle installation ou d'investissements récents.

Pour le département de l'Aveyron, ces 3 aides ont représenté un montant total de 730 968 €.

2.2. Energies renouvelables, un développement qui doit être maîtrisé.

Pour **l'éolien**, le bilan des permis de construire dans le département au 31 décembre 2013 est le suivant :

- 94 mâts représentant une puissance de 207MW en service, répartis sur 11 centrales de 2 à 29 mâts
- 122 mâts représentant une puissance de 242MW autorisés et en attente de construction
- 169 mâts représentant une puissance de 369MW refusés
- 6 mâts représentant une puissance de 10 MW déclarés caducs
- 26 mâts représentant 61 MW en cours d'instruction

En 2013, les Zones de Développement de l'Eolien ont été supprimées.

Pour le **photovoltaïque**, 432 Déclarations Préalables ont été accordées, représentant 66 000m² et 39 Permis de Construire pour 22 700m². Au total, 89 300m² de photovoltaïque ont été accordés (63 000m² de centrales au sol implantées à Séverac-le-château et Saint Rome de Cernon, et 26 300m² de panneaux de toiture).

2.3. L'émergence des Schémas de COhérence Territoriale.

2013 restera l'année de concrétisation des SCoT en Aveyron. Après trois années de réflexion, où l'Etat a joué un rôle moteur, les grands territoires ont franchi la première étape de la création de SCoT, relative à la validation de leur périmètre.

- SCoT Sud avec 83 communes et 64 000 habitants le 17 mai 2013
- SCoT Ouest avec 50 communes et 41 000 habitants le 18 juin 2013
- SCoT Nord-Ouest avec 12 communes et 21 000 habitants le 18 juin 2013
- SCoT Centre avec 78 communes et 110 000 habitants le 3 juillet 2013

Les gouvernances des SCoT sont aujourd'hui en place à l'exception de celle du SCoT Centre qui interviendra en septembre 2014.

2.4. L'intercommunalité: des progrès encore à intensifier.

Avec le rattachement des dernières communes "blanches" à des intercommunalités, l'Aveyron a respecté les impératifs fixés par la loi. Cependant, on dénombre autant de regroupements au 1er janvier 2014 qu'en janvier 2011. La construction de l'intercommunalité reste un enjeu majeur pour les territoires à l'heure où les intercommunalités sont sur le point de prendre encore plus d'importance et de compétences.

Réunion de la CDCI

2.5. Exemples de dotations de l'Etat aux collectivités :

- **La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux** a représenté en 2013 une enveloppe de **7 301 247€**. Cette somme a permis d'aider à la réalisation de 206 projets dont 31% concernaient des bâtiments scolaires et 28% des projets relevant du domaine économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural. 26% de ces crédits ont été consacrés aux espaces publics, bâtiments communaux, équipements sportifs et équipements de traitement et de collecte d'ordures ménagères. Enfin, 20% ont été affectés à des travaux de voirie.
- Sur la période 2007-2013, le **Fonds Européen de Développement Régional** a programmé 57 dossiers représentant, au 31 décembre 2013, **4 468 316€** de sommes payées, sur **5 063 201€** de sommes engagées.
- **Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire** a été mobilisé pour deux projets portés par le syndicat mixte Séverac Carrefour Aveyron pour la revitalisation du site industriel ITA : **188 000€** au titre de l'aménagement des dessertes et des accès de la zone et **312 000€** pour la restructuration des bâtiments.
- Le **Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine** a poursuivi son travail de protection et de restauration du patrimoine naturel (6 sites classés et 85 insrits) et culturel (213 monuments historiques classés et 340 inscrits). Les travaux d'entretien de 24 édifices se sont élevés à 258 252€ avec une participation de l'Etat à hauteur de **103 296**€.

Principales interventions et aides financières de l'Etat dans le département de l'Aveyron

MISSIONS	SUBVENTIONS / INTERVENTIONS
Agriculture et Forêt	218 174 806,00 €
Logement et Ville	9 471 301,00 €
Solidarité insertion et égalité des chances	2 183 733,00 €
Education	12 192 491,00 €
Santé / Sécurité sanitaire	75 256,00 €
Routes / Transport / Sécurité routière	452 998,00 €
Environnement / Prévention des risques naturels	716 544,00 €
MILDT	30 252,00 €
Emploi / Formation	745 366,00 €
Aide aux rapatriés	122 844,00 €
Sport / Vie associative	596 659,00 €
Culture et Patrimoine	1 492 479,00 €
Immigration et asile / intégration et accès à la nationalité française	957 703,00 €
Dotations globales de fonctionnement et dotations de compensation / dotations diverses	238 141 108,00 €
FCTVA	32 180 558,00 €
Dotations budgétaires	26 076 545,00 €
TOTAL GENERAL	543 610 643,00 €

*Tableau hors interventions ARS – DDFiP – ADEME

Fonds Exceptionnel de Soutien aux Départements en Difficultés

Face aux difficultés financières rencontrées par plusieurs départements en France, le gouvernement a débloqué un fonds exceptionnel de soutien doté de 170 millions d'euros. Sur les 57 départements qui étaient candidats à cette dotation, 23 ont été retenus, dont **l'Aveyron**. L'Etat a versé à la collectivité départementale **3 306 202€** après la signature d'une convention par laquelle le département s'est engagé à **maitriser ses dépenses, conforter sa situation financière et optimiser la gestion des recettes.**

Focus fiscal 2013

Les recettes fiscales professionnelles s'élèvent à **446 020 000€.**
L'Impôt sur le Revenu a généré **161 000 000€** et les contributions sociales, **33 000 000€.**

Poids des différents impôts dans le département :
TVA : 47%
Impôt sur le Revenu : 24%
Impôt sur les Sociétés : 16%
Enregistrements (en particulier les droits de succession, les droits de donation et les droits de mutation à titre onéreux) : 7%
Contributions sociales 5%
Autres : 1%

Les **Impôts Directs Locaux** se sont élévés en 2012 à **258 184 000€** répartis de la manière suivante :
Taxe Foncière sur propriété bâtie : 55%
Taxe d'Habitation : 24%
Cotisation Foncière des Entreprises : 16%
Taxe Foncière sur le non bâti : 5%

Les dépenses des collectivités se sont élevées en 2013 à **661 000 000€.**

3. L'Etat garant de la Cohésion sociale et de la protection des populations.

3.1. La protection des consommateurs : un travail de terrain constant.

829 établissements ont été **contrôlés** par le "service protection économique du consommateur". Il a instruit 27 plaintes et répondu à 115 demandes d'informations à la suite de litiges. La prospection commerciale par démarcharge à domicile (physique, téléphonique ou via internet) génère une part importante de ces litiges.

Par ailleurs, **25 dossiers ont été poursuivis au** pénal. Ils concernaient essentiellement des pratiques commerciales trompeuses sur l'origine des produits, la quantité vendue ou des manquements aux règles d'hygiène.

Sur la question de l'hygiène, **une fermeture administrative a été prononcée** à l'encontre d'un établissement de restauration, en raison de défauts d'hygiène graves et susceptibles de porter atteinte à la santé et à la sécurité des consommateurs.

Une autre actualité a mobilisé les services, celle dite de la "fraude à la viande de cheval". Les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ont été associés à l'enquête menée par le Service d'Enquête Nationale de la DGCCRF auprès d'une entreprise de transformation de viande du département (aucune non-conformité constatée).

Concernant la surveillance du marché, **133 prélèvements** de denrées alimentaires ont été réalisés en vue de vérifier leur conformité en termes de sécurité et de qualité.

Pour sa part, le "service sécurité et qualité des denrées alimentaires" a réalisé **307 inspections** auprès des professionnels de l'alimentation. Le secteur de la restauration commerciale et des bouchers a enregistré le plus grand nombre d'avertissements et d'ordres de mesures correctives (en augmentation de 11% par rapport à 2012). **Un** seul **Procès Verba**l a été dressé.

Ce service a suivi **17 alertes sanitaires** dues à la présence de germes pathogènes ayant entraîné le retrait ou le rappel des produits en cause.

Il a aussi travaillé en collaboration avec les services de l'Agence Régionale de Santé, dans le cadre du traitement de **4 cas de toxi-infections alimentaires collectives.**

3.2. L'hébergement : un impératif humain pour lutter contre l'exclusion.

Les services de l'Etat accompagnent l'hébergement et l'insertion des personnes défavorisées à travers plusieurs dispositifs :

- **62** places en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- **32** places en maisons relais
- **196** places financées par le dispositif Allocation Logement Temporaire
- Dans le cadre du Plan Territorial de Sortie de l'Hiver, **14** places d'hébergement d'urgence pérennes ont été créées et **6** autres non pérennes sur la période du 1er décembre au 31 mai 2014.
- 15 places sont réservées aux femmes victimes de violences

L'ensemble de ces dispositifs est financé par une enveloppe budgétaire dotée de **1,8 millions d'euros.**

Les demandeurs d'asile bénéficient aussi de dispositions particulières en matière d'accueil :

- **20** places dans un centre provisoire d'hébergement pour les réfugiés
- **78** places, dont 20 créées en 2013, en Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile
- **24** places en Hébergements d'Urgence et **8** de plus entre décembre 2013 et mars 2014

Ces dispositifs sont financés à hauteur de **900 000€.**

3.3. Le logement : des moyens importants au service des personnes et des territoires.

Le Comité de pilotage du Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat a été installé le 9 octobre 2013. Ce comité, animé par la Direction Départementale des Territoires, associe les collectivités locales, les institutions, les bailleurs sociaux, les professionnels du bâtiment, les fournisseurs d'énergie afin d'assurer une synergie autour de la rénovation énergétique.

Dans les faits, le PREH s'est traduit au niveau de la réhabilitation du parc privé par une hausse de 59% des financements de l'Agence NAtionale de l'Habitat. Ainsi, **3 704 033€** ont été engagés pour financer la réhabilitation de **419 logements**. Le programme Habiter Mieux a, pour sa part, engagé **1 154 385%**, une participation en hausse de 132% par rapport à 2012.

Pour les logements sociaux, 120 logements ont été financés, auxquels il convient d'ajouter 66 agréments pour l'accession sociale et 122 Prêts Locatif Social. Les aides aux logements sociaux et les financements de l'ANAH ont généré plus de **34 millions d'euros** de travaux.

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées 2007-2013 a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2014.

Concernant **les expulsions locatives**, **125** dossiers ont été examinés contre 130 en 2012. Ils ont donné lieu à **41** assignations, **55** commandements de quitter les lieux et **29** demandes de concours de la force publique.

Pour l'application du **Droit Au Logement Opposable, 2** demandes d'hébergement ont été jugées non prioritaires.

3.4. Le sport, les loisirs et la jeunesse : trois vecteurs de dynamisme.

Le département bénéficie d'une forte attractivité en matière d'accueil de mineurs: environ **190** organisateurs proposent à l'année **160** accueils sans hébergement sur différents temps de loisirs et de vacances scolaires, et plus de **200** séjours avec hébergements.

La capacité d'hébergement est de **8 167 lits** au sein de **95** établissements. Durant la période estivale, l'activité connaît un réel essor avec plus de **418** accueils en fonctionnement.

Le **Fonds de Développement de la Vie Associative** a aidé 19 associations et 33 actions de formation pour **32 100€.**

Le **Service Civique** a concerné 78 jeunes représentant 627 mois de service civique cumulé et un engagement financier de **359 271€.**

Le dispositif **d'Aide et de Soutien à l'Initiative des Jeunes** a subventionné 14 projets bénéficiant à 136 jeunes pour **14 644€.**

Le **Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire** a consacré **164 772€** au financement de 23 postes.

Un soutien a aussi été apporté à **la formation d'animateurs** au travers d'une enveloppe de **45 459€.**

Par ailleurs, les 19 contrats éducatifs locaux engagés sur l'année scolaire 2012-2013 sont arrivés à échéance en juin 2013. La réforme des rythmes scolaires a pris le relais de la mise en oeuvre des politiques éducatives territoriales soutenues par l'Etat. La DDCSPP a apporté son soutien en termes **d'information et de conseil aux collectivités** dans les champs de la réglementation des accueils de mineurs et de la mise en oeuvre des Projets EDucatifs Territoriaux.

Le service a été à l'initiative de 5 stages de formation à destination des animateurs pour favoriser les accueils collectifs de mineurs de qualité sur une période de 11 jours. Au final, 38 animateurs ont été formés. Les services ont aussi été très impliqués dans la mise en oeuvre de la journée de lutte contre les discriminations du 14 mai qui a réuni 276 enfants.

Inauguration du parc des sports à Millau par Manuel VALLS, Ministre de l'Intérieur en Septembre 2013

Le sport est un élément fondamental de la cohésion sociale et de la lutte contre l'exclusion. A ce titre les associations sportives ont été aidées à hauteur de **485 600€** par des crédits issus du **Centre National de Développement du Sport.**

Afin de garantir la sécurité des installations et de leurs utilisateurs, une activité de contrôle a été déployée. **57** structures ont ainsi été contrôlées et **3 fermetures administratives** ont été prononcées à l'encontre d'établissements qui ne garantissaient pas de manière suffisante la sécurité des pratiquants.

3.5. L'élève, au coeur de la politique éducative.

La réforme de l'organisation du temps scolaire annoncée par le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 a pour objectif de permettre aux enfants de mieux apprendre en répartissant les heures de classe sur un plus grand nombre de jours dans l'année et en privilégiant les moments de la journée où ils sont le plus attentifs. Elle conduit à rassembler toute la communauté éducative autour de cet objectif qui s'inscrit dans le cadre plus large de la Refondation de l'École.

En Aveyron, à la rentrée 2013, **29** communes ont mis en œuvre ce nouvel aménagement du temps scolaire, ce qui représente **4500 élèves** scolarisés (24 % des élèves) dans **53 écoles** (dont 2 écoles privées). Les 29 communes qui ont mis en oeuvre la réforme à la rentrée 2013 ont bénéficié d'une avance, au titre des crédits du fonds d'amorçage.

Dès septembre 2013, pour toutes les autres communes disposant d'une école, les conseils d'école, lieux institutionnels de la concertation entre les enseignants, les parents d'élèves et les élus, se sont réunis et ont commencé à travailler ensemble à l'élaboration d'un projet d'organisation du temps scolaire qui sera en place à la rentrée scolaire 2014.

Quant à l'élaboration de projets éducatifs territoriaux, six communes s'y sont engagées en 2013 : Onet le Château, Salles la Source, Livinhac le Haut, Vabres l'Abbaye, et Cransac.

4. L'Etat garant de la Sécurité des Personnes et des Biens.

4.1. Sécurité publique : l'Aveyron demeure l'un des départements les plus sûrs.

Les principaux indicateurs de la délinquance démontrent que le département de l'Aveyron reste relativement épargné :

- Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (93e rang sur 96)
- Atteintes aux biens : 93e
- Escroqueries Économiques et Financières : 90e
- Comportements portant atteinte à la tranquillité publique : 95e

Fait majeur de l'année 2013, et contrairement à la tendance nationale, les cambriolages dans les résidences principales et secondaires ont baissé en Aveyron. Un plan de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée a été mis en place.

4.2. Sécurité routière : une année dramatique

En Aveyron, **l'accidentologie s'est dégradée** en 2013. En dépit de la mobilisation des forces de l'ordre, des consignes de prudence et des actions de prévention, le nombre de **tués** est passé de 15 à **34**.

Les nombre de **blessés** est passé de 210 à **264** et le nombre d'**accidents** de 156 à **194**.

Contrôle routier avec la Police Nationale

Accidentologie routière en Aveyron en 2013

Nombre mensuel année précédente et année en cours (Base de la Mise à jour)

Mise à jour au 31 décembre 2013
transféré le : 17 janvier 2014

	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Accidents	6	11	7	8	16	20	7	8	14	16	17	17	20	26	17	21	18	19	15	14	6	18	13	16
Cumul	6	11	13	19	29	39	36	47	50	63	67	80	87	106	104	127	122	146	137	160	143	178	156	194
Tués	1	1	1	1	1	4	1	3	3	1	3	2	2	8	2	5	0	4	0	1	0	2	1	2
Cumul	1	1	2	2	3	6	4	9	7	10	10	12	12	20	14	25	14	29	14	30	14	32	15	34
Tous Blessés	9	12	8	9	23	28	9	7	22	21	17	23	29	35	28	41	26	21	19	22	8	26	12	19
Cumul	9	12	17	21	40	49	49	56	71	77	88	100	117	135	145	176	171	197	190	219	198	245	210	264
Blessés Hospitalisés	5	8	4	6	12	16	7	4	9	10	10	18	18	21	21	22	15	13	12	14	4	13	11	13
Cumul	5	8	9	14	21	30	28	34	37	44	47	62	65	83	86	105	101	118	113	132	117	145	128	158
Blessés Légers	4	4	4	3	11	12	2	3	13	11	7	5	11	14	7	19	11	8	7	8	4	13	1	6
Cumul	4	4	8	7	19	19	21	22	34	33	41	38	52	52	59	71	70	79	77	87	81	100	82	106

Par ailleurs, un nouveau **Document Général d'Orientations** pour les années 2013 à 2017 **a été élaboré** dans le cadre d'une démarche partenariale associant l'État, le Parquet, le Conseil général et l'association départementale des maires. Le DGO définit les enjeux prioritaires de la politique locale de sécurité routière, déterminés sur la base d'un diagnostic partagé par l'ensemble des partenaires concernés. Ces enjeux sont les suivants :

- les jeunes ;
- les deux-roues motorisés ;
- les comportements au volant ;
- les addictions ;
- les seniors.

Le Plan départemental d'action de sécurité routière (PDASR) devra s'inscrire, chaque année en cohérence avec les orientations du DGO.

14e rallye motocycliste de la Gendarmerie Nationale dans le cadre du PDASR

Quelques chiffres généraux sur l'activité des services de sécurité en matière de sécurité routière :

Plus de **17 000 contrôles routiers** (dépistage alcoolémie, contrôles de vitesse, ...) représentant près de **53 000 heures de présence** des fonctionnaires de la Police et des militaires de la Gendarmerie sur le terrain.

Ces contrôles ont abouti à **1 158 rétentions** de permis de conduire.

Mais les forces de l'ordre se sont aussi investies en matière de prévention puisque ce ne sont pas moins de **5 000 élèves** qui ont été **sensibilisés à la sécurité routière** en 2013 dans le département.

4.3. Sécurité civile et prévention des risques : l'Etat reste mobilisé

La préfecture a organisé, en 2013, **6** exercices de sécurité civile :

- 14 mai 2013 : recherche d'une balise de détresse
- 23 mai 2013 : gestion d'une canicule

Centre opérationnel Départemental activé au cours d'un exercice de sécurité civile

- 20 juin 2013 : recherche d'un avion de tourisme évoluant dans l'espace aérien départemental
- 26 septembre 2013 : crue importante de la Truyère impactant un grand barrage et menaçant plusieurs communes
- 18 octobre 2013 : accident de nuit entre un train et un véhicule de transports en commun
- 12 novembre 2013 : évènement météo hivernal avec risque de verglas

La préfecture a poursuivi l'accompagnement des maires dans l'élaboration de leur **plan communal de sauvegarde** (PCS). Au 31 décembre 2013, **96 %** des communes soumises à cette obligation ont réalisé ce document.

L'année 2013 a été marquée par de violents orages en juillet dans l'ouest du département causant d'importants dégâts matériels qui ont conduit à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de **dix** communes. L'Etat, au travers du **fonds de solidarité "Catastrophes naturelles",** a débloqué **221 840€** au profit des collectivités touchées, soit 40% du montant total des travaux de réparations éligibles. La procédure relative aux calamités agricoles a, par ailleurs, été engagée.

En complément de cet appui financier, les militaires de l'**Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC) de Brignoles** ont été dépêchés sur le terrain avec pour mission d'intervenir sur les arbres et embâcles présentant un risque pour les personnes et les biens. La mission s'est déroulée sur 5 journées et a mobilisé 15 personnes.